

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 22 décembre 2015 à 20h30 à la mairie d'Aurignac

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Jean-Michel LOSEGO

Ordre du jour :

Voir annexe ci-jointe

POUVOIR

Je soussigné, donne pouvoir à.....

De me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le

.....

De prendre part à toutes les délibérations

D'émettre tous les votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à AURIGNAC, le

Ordre du jour du Conseil Municipal du Mardi 22 décembre 2015

DOMAINE ADMINISTRATIF

- Délibération : vote schéma départemental de coopération intercommunale
- Délibération : ouverture de poste adjoint technique 2^{ème} classe
- Délibération : modification statuts SDEHG

DOMAINE TRAVAUX

- Délibération : demande de lauréatisation programme TEPcv
- Réaménagement logement communal en maison des associations

DOMAINE FINANCES

- Tarifs repas cantine 2016

QUESTIONS DIVERSES

- Devenir des bâtiments Le Comtal
- Ponts 2016 : 06 mai-15 juillet-31 octobre, Journée du maire : le 01/08/2015
- Dates : vœux à la population, vœux personnel communal

DOMAINE ADMINISTRATIF

- Délibération : vote schéma départemental de coopération intercommunale

Suite au débat ayant eu lieu lors du dernier conseil municipal, il y aurait lieu de se prononcer sur la proposition du Préfet comme demandé par Monsieur le Maire.

Proposition du Préfet :

Le Schéma Départemental complet vous est transmis ci-joint.

Au total, sont proposées :

- 9 fusions et une extension de périmètre d'EPCI à fiscalité propre, ramenant le nombre d'EPCI à fiscalité propre de 34 à 19,
- la réduction du nombre de syndicats de 132 à 72.
 - **Arrondissement de Saint-Gaudens**

| | CC concernées | Population après fusion | Nombre de communes |
|------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|
| Fusion 8 | Haut Comminges | 16 177 | 77 |
| | Saint-Béat | | |
| | Pays de Luchon | | |
| Fusion 9 | Portes du Comminges | 44 007 | 105 |
| | Boulonnais | | |
| | Terres d'Aurignac | | |
| | Nébouzan Rivière Verdun | | |
| | Saint-Gaudinois | | |
| Fusion 10 | Saint-Martory | 17 454 | 55 |

La commune d'Aurignac serait concernée par la fusion des CC :

- du Saint-Gaudinois (21 communes, 21 508 hts)
- des Terres d'Aurignac (19 communes, 4 334 hts)
- de Nébouzan-Rivière-Verdun (Montréjeau, 17 communes, 8 186 hts)
- du Boulonnais (24 communes, 5 159 hts)
- des Portes du Comminges (L'Isle en Dodon, 24 communes, 4 820 hts)

- Délibération : ouverture de poste adjoint technique 2^{ème} classe

Suite à la démission d'un agent non titulaire au 1^{er} décembre 2015 au service entretien des bâtiments communaux (ménage), il est nécessaire de prévoir et son remplacement et donc d'ouvrir un poste au 04 janvier 2016 d'une durée hebdomadaire de 13h00.

- Délibération : modification statut SDEHG

Vu les compétences nouvelles en matière de transition énergétique, il y aurait lieu de prendre une délibération pour approuver les changements de statuts du SDHEG, à savoir :

- Création et exploitation des réseaux de chaleur ou de froid (L2224-38 du CGCT)
- Création, entretien et exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (L2224-37 du CGCT)

- Aménagement, exploitation d'installations d'électricité de proximité (L2224-33 du CGCT)

-

DOMAINE TRAVAUX

- Délibération : demande de lauréatation programme TEPcv

Cet appel à projets permet d'accéder à des financements importants (jusqu'à 500 000 €) dans le cadre de la transition énergétique : économie d'énergie, faciliter les modes de déplacements doux, mobilité électrique, énergies renouvelables. Le dossier de candidature de la commune d'Aurignac était classé en territoire en devenir, c'est à dire que notre dossier était jugé recevable mais à affiner et développer. Désormais, nous soumettons notre candidature à l'approbation définitive (maquette des projets ci-jointe). Il convient d'approuver par délibération l'engagement de la commune sur cette opération.

Réaménagement logement communal en maison des associations

M. le maire présentera le plan de financement concernant cette opération qui vous est annexé à l'ordre du jour.

DOMAINE FINANCES

- Tarifs repas cantine 2016

Dans sa séance du 15 octobre 2015, le Conseil Départemental a arrêté les tarifs applicables aux services de restauration et d'hébergement des collèges publics pour l'année 2016.

Le tarif des repas fournis par les collèges aux écoles, sur la base d'une convention de restauration ont été fixés comme suit :

Tarif par repas fourni : 3.05 €

QUESTIONS DIVERSES

- Devenir du bâtiment Le Comtal : Le site du Comtal est propriété communale cédé à l'ADAPEI par un bail à construction qui se termine en 2019. Il convient donc d'engager les discussions avec la structure titulaire du bail, désormais AGAPEI, pour examiner les différentes possibilités.
- Ponts 2016 : 06 mai-15 juillet-31 octobre, Journée du maire : le 01/08/2015
- Dates vœux : vœux à la population, vœux personnel communal

CONSEIL MUNICIPAL

DU 22.12.2015

Présents : Mmes Saintignan, Boulp, Dempsey, Langlois-Fleurigeon, Samouillan

MM Losego, Danos, Chialva, Saint-Laurans, Bertrand

Absents : MM Cazenave, Viguié

Excusés : M. Gabas (pouvoir à Mme Boulp), Mme Cistac (pouvoir à Mme Langlois-Fleurigeon), Mme Darnise (pouvoir à M. Losego)

Validation du compte-rendu du précédent Conseil

Aucune autre objection n'étant formulée, il est validé à l'unanimité.

DOMAINE ADMINISTRATIF

- **Délibération : vote schéma départemental de coopération intercommunale**

Suite au débat ayant eu lieu lors du dernier conseil municipal, il y aurait lieu de se prononcer sur la proposition de fusion du Préfet comme demandé par Monsieur le Maire.

Proposition du Préfet :

- du Saint-Gaudinois (21 communes, 21 508 hts)
- des Terres d'Aurignac (19 communes, 4 334 hts)
- de Nébouzan-Rivière-Verdun (Montréal, 17 communes, 8 186 hts)
- du Boulonnais (24 communes, 5 159 hts)
- des Portes du Comminges (L'Isle en Dodon, 24 communes, 4 820 hts)

Melle Samouillan demande quelle est la suite à donner si la majorité est contre. Monsieur le Maire répond qu'il faut proposer une solution alternative avant le 31/12/2015.

Il demande au conseil se prononcer sur ce dossier en le soumettant au vote.

Résultat du vote :

Votants : 13
Pour : 11
Contre : 1
Abstention : 1

La décision est approuvée à la majorité des voix.

- Délibération : ouverture de poste adjoint technique 2ème classe

Suite à la démission d'un agent non titulaire au 1^{er} décembre 2015 au service entretien des bâtiments communaux (ménage), il est nécessaire de pourvoir à son remplacement et donc d'ouvrir un poste au 04 janvier 2016 d'une durée hebdomadaire de 13h00. Monsieur le Maire demande au conseil se prononcer sur ce dossier en le soumettant au vote.

Résultat du vote :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

La décision est approuvée à l'unanimité.

- Délibération : modification statut SDEHG

Vues les compétences nouvelles en matière de transition énergétique, il y aurait lieu de prendre une délibération pour approuver les changements de statuts du SDHEG, à savoir :

- Création et exploitation des réseaux de chaleur ou de froid (L2224-38 du CGCT)
- Création, entretien et exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (L2224-37 du CGCT)
- Aménagement, exploitation d'installations d'électricité de proximité (L2224-33 du CGCT)

Monsieur le Maire demande au conseil se prononcer sur ce dossier en le soumettant au vote.

Résultat du vote :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

La décision est approuvée à l'unanimité.

DOMAINE TRAVAUX

- Délibération : demande de lauréatation au programme TEPcv

Cet appel à projets permet d'accéder à des financements importants (jusqu'à 500 000 €) dans le cadre de la transition énergétique : économie d'énergie, faciliter les modes de déplacements doux, mobilité électrique, énergies renouvelables. Le dossier de candidature de la commune d'Aurignac était classé en territoire en devenir, c'est à dire que notre dossier était jugé recevable mais à affiner et développer. Désormais, nous soumettons notre candidature à

l'approbation définitive. Il convient d'approuver par délibération l'engagement de la commune sur cette opération.

Monsieur le Maire demande au conseil se prononcer sur ce dossier en le soumettant au vote.

Résultat du vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

La décision est approuvée à l'unanimité.

- Réaménagement d'un logement communal en maison des associations

Monsieur le Maire présente le plan de financement de cette opération (voir tableau).

Il précise au conseil que les travaux ne pourront pas commencer avant que le dossier déposé auprès de la DETR ne soit complet. La décision ne sera connue qu'aux environs du mois de mars ou avril.

En terme de délai, Monsieur le Maire rajoute que l'on ne peut pas se permettre de décaler ce chantier car d'autres projets sont en cours : travaux réfection de la mairie (prévus début mars), réfection de l'ALAE (juillet-août).

Le conseil décide de demander la subvention au conseil départemental uniquement sur la 1ère partie c'est-à-dire « travaux mairie » et solliciter la DETR sur le reste (se renseigner si réalisable).

Monsieur le Maire doit rappeler les services de la Sous-Préfecture pour avoir des précisions sur la procédure d'obtention de la subvention DETR.

Résultat du vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

La décision est approuvée à l'unanimité.

DOMAINE FINANCES

- Tarifs repas cantine 2016

Dans sa séance du 15 octobre 2015, le Conseil Départemental a arrêté les tarifs applicables aux services de restauration et d'hébergement des collèges publics pour l'année 2016.

Le tarif des repas fournis par les collèges aux écoles, sur la base d'une convention de restauration ont été fixés comme suit :

Tarif par repas fourni : 3,05 €

Monsieur le Maire demande au conseil se prononcer sur ce dossier en le soumettant au vote.

Résultat du vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

La décision est approuvée à l'unanimité.

- Tarifs location salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 19 mai 2006 règlementant la location de la salle polyvalente à des associations extérieures.

A ce jour, il conviendrait de procéder à une modification de ces tarifs afin de répondre au mieux à la demande de la façon suivante :

- Location à l'heure : 5 €
- Les autres tarifs restent inchangés

Résultat du vote :

Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

La décision est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Devenir du bâtiment Le Comtal :

Le site du Comtal est propriété communale cédée à l'ADAPEI par un bail à construction qui se termine en 2019. Il convient donc d'engager les discussions avec la structure titulaire du bail, désormais AGAPEI, pour examiner les différentes possibilités.

- Banque alimentaire :

Madame Langlois-Fleurigeon souhaite évoquer le devenir de la banque alimentaire gérée aujourd'hui par l'Association TREMPIN.

Celle-ci fermera ces portes fin janvier faute de moyens.

A ce jour, 30 familles (dont 15 familles sur Aurignac) avec enfants bénéficient de ce service.

Divers propositions sont évoquées : faire le point avec Tremplin pour examiner la situation, prendre contact avec une autre association comme « Les Restos du cœur » qui pourrait prendre le relais, reprendre l'activité au titre du CCAS ou du CIAS, ...

Il faudrait trouver alors un local et un véhicule pour acheminer les denrées (véhicule actuel en fin de vie). Les bénévoles de l'association souhaitent continuer leur action.

(Note post conseil : Rdv CCAS/responsable Banque alimentaire le 21/01/2016)

- Ponts 2016 :

06 mai-15 juillet-31 octobre, Journée du maire : le 01/08/2015

- Dates vœux :

- Vœux personnel communal le 08/01 à 15h30
- Vœux à la population le 10/01 à 15h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Plan de financement prévisionnel du programme d'actions d'Aurignac

| Thématique | | dépenses | | recettes et financeurs | | | |
|------------------------------|--|--|-----------------------------|------------------------|----------------------|-----------------|------------------|
| | | nature des dépenses | montant des opérations (HT) | Financement TEPcv | Région Midi-Pyrénées | SDEG | Auto-financement |
| Bâtiments | Rénovation énergétique des bâtiments publics | Rénovation énergétique de la mairie MOE | 139 500 € | 48 825 € | 48 825 € | | 41 850 € |
| | | Rénovation énergétique d'une maternelle MOE | 123 600 € 18 540 € | 49 749 € | 49 749 € | | 42 642 € |
| | | Rénovation énergétique d'une école Primaire MOE | 104 350 € 15 653 € | 42 000 € | 42 000 € | | 36 003 € |
| Déplacement | Favoriser l'utilisation des modes doux | Achat de 9 vélos électriques | 14 958 € | 11 966 € | | | 2 992 € |
| | | Création de 3 bornes de recharges électriques pour les vélos | 4 685 € | 2 333 € | | | 2 332 € |
| | | Création d'une « maison du vélo » | 15 000 € | 12 000 € | | | 3 000 € |
| | | Création de parc à vélos | 15 000 € | 12 000 € | | | 3 000 € |
| | Favoriser la mobilité électrique | Achat d'un véhicule électrique pour les services techniques | 15 253 € | 5 000 € | | | 10 253 € |
| | | Installation d'une borne électrique véhicule | 10 000 € | | | 3 500 € | 6 500 € |
| Aménagement et espace public | Étude et rénovation de l'éclairage public | Étude sur l'Éclairage public | 10 000 € | 8 000 € | | | 2 000 € |
| | | Rénovation de l'éclairage public | 240 000 € | 120 000 € | | 72 000 € | 48 000 € |
| | Prospective territoriale | Pré-étude fonctionnelle d'aménagement territorial | 50 000 € | 40 000 € | | | 10 000 € |
| | | TOTAL | 726 519 € | 351 873 € | 140 574 € | 75 500 € | 208 572 € |

(27,6 % de la dépense)

| | |
|-------------|-----------|
| Subventions | 567 981 € |
|-------------|-----------|

Nota : les frais de MOE sont calculés sur la base de 15 % du montant HT des dépenses énergétiques